

PROPULS'EMPLOI

Secteur

Accès à l'emploi



Rapport d'activités 2025

Cannes – Antibes – Nice

Tél. 04 92 29 20 20
direction.secteuraccesemploi@fondationdenice.org

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes et de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Au cœur de toutes nos initiatives se trouve la volonté de renforcer le pouvoir d'agir de chacun.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 33 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 33,5 millions d'euros. La Fondation accompagne près de 12 024 personnes chaque année et gère 573 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers-lieu alimentaire et durable vient compléter et enrichir les actions des secteurs de la Fondation. Autour d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante, ce lieu favorise les rencontres, la participation et la mixité sociale entre habitants, bénévoles et personnes accompagnées, et mobilise chacun, grands et petits, autour des enjeux environnementaux et de l'alimentation durable.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 9 domaines d'activités stratégiques.

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions s'organisent autour de trois domaines d'activités stratégiques, Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion, qui poursuivent les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, migrantes, en situation de grande précarité ou avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner chacun vers l'accès aux droits, au logement et à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives par une intervention précoce auprès des ménages en difficulté.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en œuvre des actions de réduction des risques et des dommages.

Ce secteur bénéficie de 50 % du budget de la Fondation et de 70 % des logements gérés par celle-ci, soit 395 hébergements. Il a la particularité de déployer son action globale sur près de 17 communes du département, dont 13 situées dans le moyen et le haut-pays en faisant un acteur fort de la redynamisation des territoires ruraux et de montagne.

En 2025, le secteur a connu une année placée sous le signe de la prudence budgétaire et de la réflexion sur l'évolution de son organisation, dans un contexte national et local marqué par des incertitudes financières et un accroissement des injonctions contradictoires entre objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Il a notamment été confronté à des contraintes budgétaires importantes au niveau de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile. En effet, après avoir étendu en 2024 les actions de cette dernière sur l'Ouest du département, des réductions de moyens en ont substantiellement réduit le périmètre et l'envergure en 2025.

Néanmoins, le secteur a su maintenir le cap et faire preuve de réactivité et d'agilité, notamment grâce à des initiatives fructueuses de rationalisation des coûts et à la réorganisation de certaines équipes.

Le Secteur Accès à l'Emploi repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous. Il met en pratique des pédagogies alternatives, basées sur les forces et la médiation active (Intervention sur l'Offre et la Demande, Individual Placement and Support).

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens.
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, programme COACH : CO-construire un Accompagnement Complet pour les personnes hébergées vers l'emploi et le logement).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le Secteur Accès à l'Emploi déploie ses interventions sur tout le département même s'il a fermé le site de Cap entreprise Menton en 2025. Il concentre ses actions sur la bande littorale sur 11 sites distincts.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs.es non accompagné.es et leurs enfants (Service Mineurs Non Accompagnés, MNA, dans le diffus).

- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le Secteur a ouvert un nouvel établissement en centre-ville à Nice en octobre 2025, organisé en 2 Services, pour des jeunes filles mineures dont certaines peuvent être enceintes ou avoir de jeunes enfants, MNA ou pas. Cela a donné lieu à une réorganisation des activités du domaine jeunesse.

Début septembre 2025, le secteur a lancé une expérimentation pour la mise en place de l'Accueil Durable et Bénévole. Ce nouveau dispositif de protection de l'enfance sur le territoire, permet à un enfant, dont les possibilités de retour en famille sont nulles, d'être accueilli chez un tiers et d'éviter ainsi les ruptures institutionnelles inéluctables.

Pour faire face à la saturation de la Plateforme de Service Jeunes, le secteur expérimente depuis fin 2025, une plateforme de colocation. Il s'agit de proposer à des jeunes sortants sans garant, de sous louer à la Fondation un appartement en colocation, évitant ainsi les exigences des bailleurs en termes de ressources notamment. L'accompagnement des jeunes se poursuit pour leur permettre d'accéder à un logement en titre.

Le Siège Social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds jusqu'en août 2025.

Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Après le déploiement d'un SIRH en 2024, le siège social continue de se moderniser avec le lancement de la dématérialisation du circuit de la facture.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.

- Favoriser des comportements responsables (consom'ateurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Trois faits marquants en 2025 :

- Une année de développement, de transformation et de stabilisation pour le secteur jeunesse-enfance-famille.
- L'anticipation d'un avenir économique contraint et fluctuant avec des études de coûts et la prise en compte des diminutions budgétaires dans certains Secteurs et au Siège Social.
- Plus de plaidoyers en faveur des personnes que nous accompagnons subissant des rejets (halte de nuit, usagers de drogue à la rue) et de valorisations de nos réussites afin de changer la vision sur les personnes précaires et attirer des compétences.

Les perspectives 2026 :

- Prendre soin des équipes en première ligne face à la baisse des moyens de l'urgence sociale.
- S'engager concrètement dans des actions de réduction de notre bilan carbone.
- Accompagner la réorganisation des fonctions supports du siège social avec le départ simultané à la retraite du DAF, du responsable informatique et la prise de poste d'une nouvelle DRH.
- Poursuivre le développement et l'expérimentation d'actions à fort impact social auprès des plus précaires : extension du « Un Chez Soi jeunes », accompagnement de personnes âgées marginalisées en sortie d'Halte de Nuit dans des EHPADs, création d'une résidence-accueil...

Table des matières

I/ ROLE ET MISSION DE PROPULS'EMPLOI	7
II/ De l'orientation à l'intégration.....	7
1/ Les chiffres.....	7
2/ Les caractéristiques du public accompagné	8
3/ L'accompagnement.....	10
a/ Les modalités générales	10
b/ Valeur ajoutée du dispositif : le CIP entreprise	11
c/ Intervention du travailleur pair	12
Conclusion.....	13
Les perspectives	13

I/ ROLE ET MISSION DE PROPULS'EMPLOI

Propuls'emploi est une action du Plan Départemental d'Insertion (PDI) présente sur l'ensemble du Département des Alpes Maritimes et financé par le Département des Alpes Maritimes. Elle accompagne des bénéficiaires du RSA. Elle est centrée sur la recherche d'emploi intensive.

Cette action, à destination des référents RSA du PDI, a pour mission de contrôler et d'accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi. L'action est construite pour proposer un accompagnement quotidien sur 4 semaines. Cette modalité conduit à lutter contre le travail non déclaré ou l'absence de recherche d'emploi. Toutefois, assurer ce soutien pendant 4 semaines permet également un accompagnement au plus près des besoins repérés et des évolutions de chacun. Les personnes qui se sont rendues disponibles sur les 4 semaines ont fait part de l'intérêt qu'a pu représenter cette intervention.

A minima, nos interventions ont pour but une reprise d'autonomie dans la recherche d'emploi, en particulier via l'utilisation de l'outil informatique. Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'utilisation de l'informatique, nous adaptons nos interventions pour investir des techniques de recherche d'emploi telles que la prospection directe ou la prospection téléphonique.

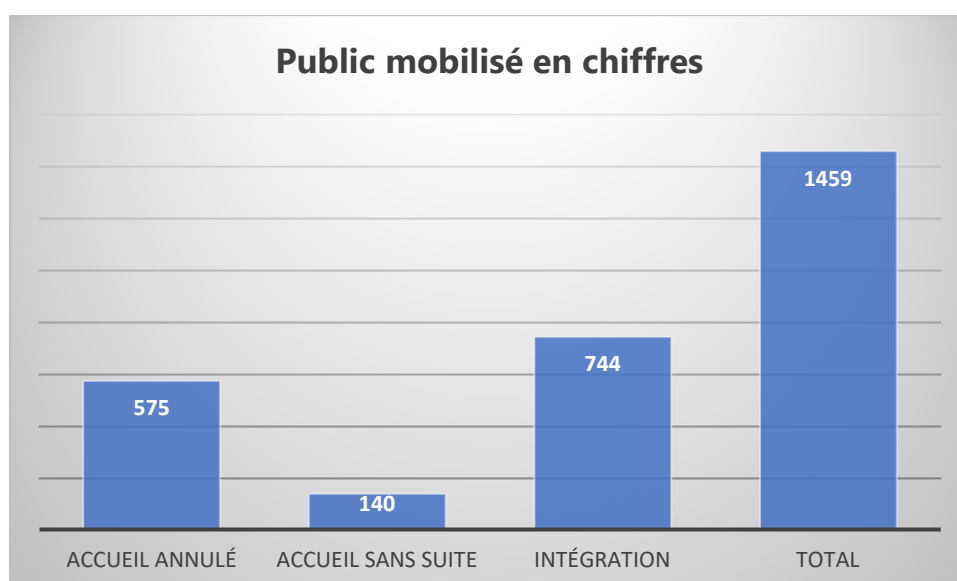
Ainsi, ce sont 10 conseillers-ères en Insertion Professionnelle (CIP), un travailleur pair et une coordinatrice répartis en quatre unités qui sont intervenues sur l'action en 2025. 4 binômes de CIP et 2 CIP entreprise se répartissent l'ensemble du territoire.

II/ De l'orientation à l'intégration

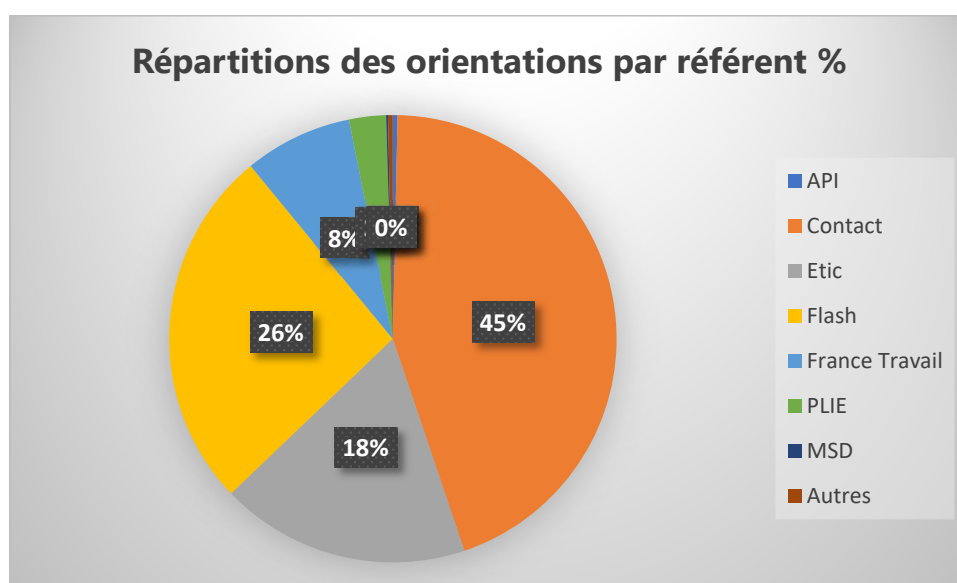
1/ Les chiffres

1459 personnes ont été orientées vers les 4 équipes de propuls'emploi, 744 personnes ont intégré l'action.

Graphique n°1 : Public mobilisé en chiffres



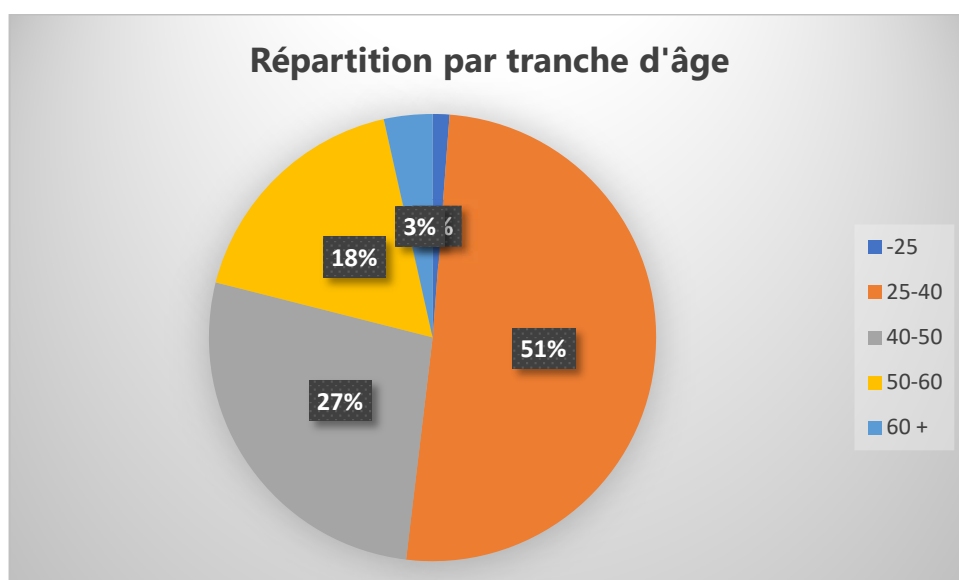
Graphique n°2 : Répartition des orientations par référent en %



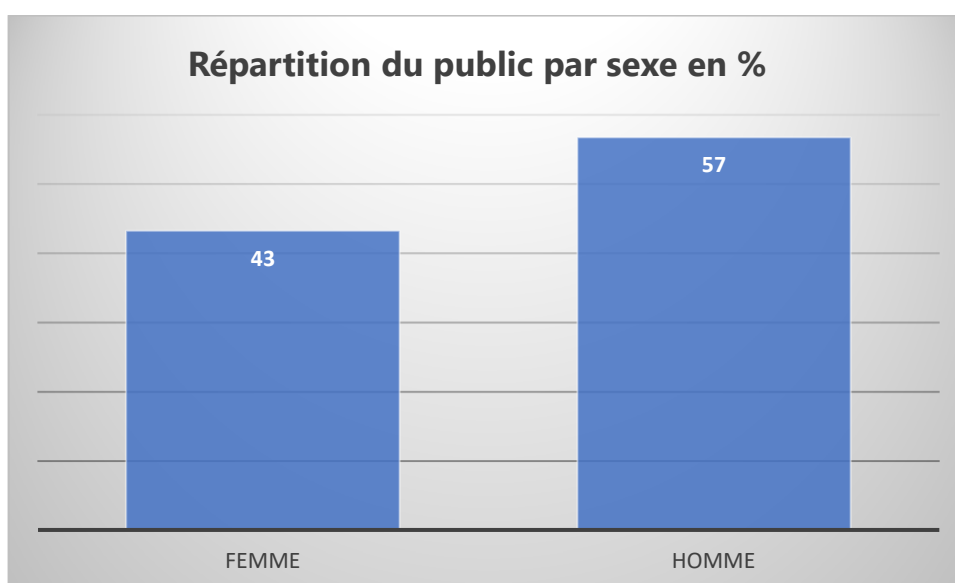
D'après les graphique n°1 et n°2, nous remarquons que **la moitié** des personnes mobilisée intègre l'action, les prescripteurs principaux sont Contact 45%, Flash emploi 26% et ETIC 18%.

2/ Les caractéristiques du public accompagné

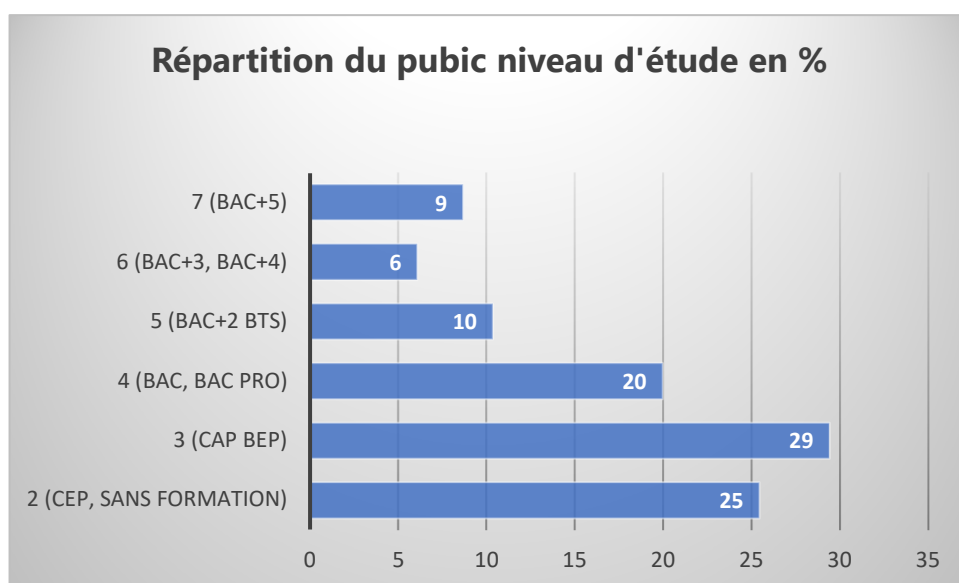
Graphique n°3 : Répartition par tranche d'âge en %



Graphique n°4 : Répartition du public par sexe en %



Graphique n°5 : Répartition par niveau d'étude en %

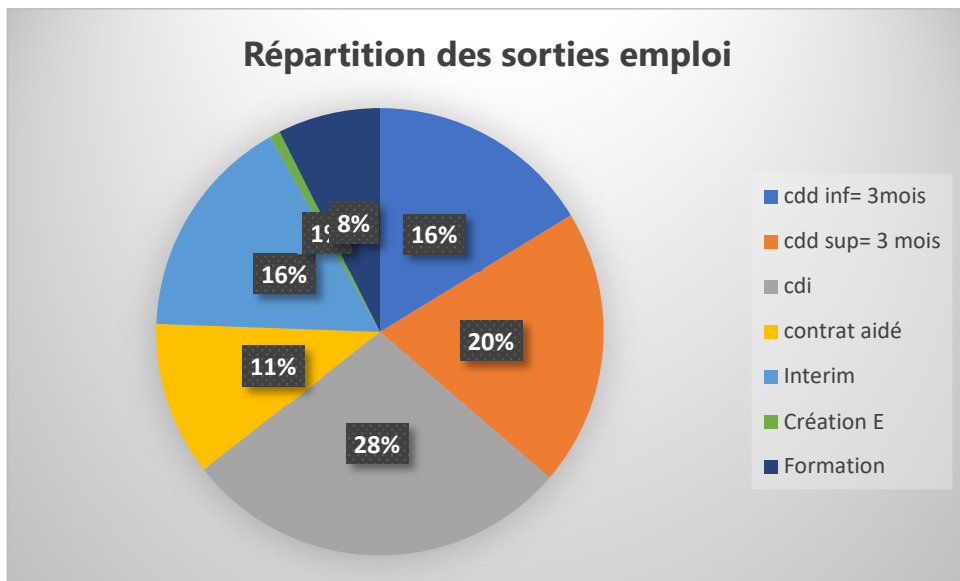


D'après les graphiques 3 ; 4 et 5, la moitié des personnes accompagnées a – de 40 ans (51%), 57% sont des hommes et la moitié a un diplôme entre cap/bep et bac à 49%.

L'autre petite moitié (45%) est âgée de 40 à 60 ans, un quart n'a pas de diplôme et un autre quart a un diplôme entre bac+2 et bac +5

Nous constatons un public hétérogène par son niveau d'étude et par conséquent une adaptation constante des modalités d'accompagnement tant en individuel qu'en collectif.

Graphique n°6 : Répartition des sorties emploi en %



D'après le graphique n°6, 32% a signé un contrat de missions intérim et contrat de moins de 3 mois, 28% a retrouvé un cdi, 20% un contrat d'au moins 3 mois.

3/ L'accompagnement

a/ Les modalités générales

En 2025, l'activité du service s'est inscrite dans une démarche globale d'accompagnement vers l'emploi, visant à renforcer l'autonomie dans la recherche d'emploi, la confiance et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Un travail approfondi est également mené sur les Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) afin de développer l'autonomie des participants dans leurs démarches, en lien étroit avec l'acquisition de compétences numériques. Des préparations aux entretiens, individuelles et collectives, permettent de travailler la présentation de soi, la posture professionnelle et la gestion du stress.

La dynamique de groupe et les entrées et sorties permanentes constituent un axe central de l'accompagnement.

Cette organisation maintient une dynamique constante et favorise un effet de mentorat naturel entre les anciens et les nouveaux entrants. Sur le territoire Ouest, cette modalité a permis d'augmenter significativement le nombre d'intégrations et d'améliorer les sorties en emploi par rapport à l'année précédente, tout en renforçant les liens avec les référents et les partenaires.

Les temps collectifs favorisent la création de lien social et le développement des savoir-être professionnels essentiels à une insertion durable. Dans ce cadre, l'intervention du travailleur

pair occupe une place spécifique : en s'appuyant sur son expérience vécue, il favorise l'identification, la motivation et la projection des participants, tout en valorisant les parcours de vie et les possibilités de changement.

Le service développe une démarche active d'« aller vers » à travers la participation à des événements emploi et des actions de prospection.

La montée en puissance du rôle du CIP entreprise constitue un apport majeur pour l'action. Son positionnement au plus près des entreprises permet d'apporter des solutions concrètes, de multiplier les opportunités de rencontres avec les employeurs et partenaires, et de renforcer la dynamique de prospection sur le terrain et en organisant des rencontres sur site avec les agences d'intérim et les chantiers d'insertion. Cette évolution a permis à l'action de s'ouvrir davantage vers l'extérieur, de gagner en dynamisme et en efficacité, tout en renforçant le sentiment d'accompagnement et de sécurisation des personnes accompagnées. Les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) constituent un levier majeur du parcours, permettant de consolider les compétences, d'amorcer une embauche et, dans certains cas, favoriser l'embauche.

Un axe complémentaire a été renforcé. Celui de la mobilité, notamment pour permettre la participation aux événements entre les deux sites de Nice et les deux sites de l'Ouest.

Enfin, la cohérence de l'accompagnement est renforcée par des temps tripartites avec les partenaires et référents.

L'approche pédagogique, ludique et participative, ainsi que l'implication des personnes accompagnées dans la proposition et l'animation d'ateliers, contribuent pleinement au développement de leur réseau personnel et professionnel.

b/ Valeur ajoutée du dispositif : le CIP entreprise

Focus sur la mission des CIP entreprise et les modalités d'intervention

L'accompagnement s'inscrit en complément du suivi assuré par les CIP et repose sur une approche à la fois collective, individuelle et partenariale avec les entreprises.

Dynamisation des démarches de recherche d'emploi

- Ateliers collectifs en petits groupes consacrés à la prospection directe ;
- Mises en situation et simulations d'entretiens d'embauche ;
- Actions de terrain permettant une mise en pratique immédiate auprès d'employeurs.

Mise en relation avec les entreprises

- Organisation de rencontres avec des entreprises du territoire ;
- Découverte de secteurs d'activité pour élargir les perspectives professionnelles ;

- Mise en relation directe auprès des employeurs

Accompagnement individualisé

- Appui renforcé pour les bénéficiaires en difficulté dans leurs démarches ;
- Préparation ciblée aux entretiens ;
- Soutien méthodologique à la prospection.
- Suivi de la PMSMP en entreprise.

Développement du réseau employeurs et mobilisation de PMSMP

- Démarchage actif d'entreprises de tous secteurs pour captation et diffusion des offres et accueil des candidats en entretien
- Identification d'opportunités adaptées aux profils (formation, emploi, PMSMP)
- Mise en place de PMSMP :
 - comme levier de remobilisation et de reprise de confiance ;
 - ou en amont d'une embauche afin de sécuriser le recrutement.

L'intervention du CIP entreprise permet :

- Une meilleure connaissance des attentes des employeurs ;
- Une montée en compétences et en confiance des bénéficiaires.
- Un accès facilité à des opportunités d'emploi ciblées et / ou aux immersions professionnelles.

c/ Intervention du travailleur pair

Fondée sur des savoirs issus de leurs expériences de vie, l'intervention du travailleur pair au sein de l'action s'est installée dans la continuité et son efficacité est incontestable.

Les témoignages de parcours de vie bouleversants, facilite l'échange au sein du groupe et nous font prendre conscience que d'autres solutions existent.

En groupe dans un cadre sécurisant, ou prônent la bienveillance et l'écoute, ils proposent diverses thématiques telles que :

- « La reconversion professionnelle ».
- « Comment parler de son parcours, après une période d'inactivité ? »
- « Le changement de vie, handicap, compétences transverses »

Lorsque le besoin s'en fait sentir ils abordent également les sujets de l'addiction, du handicap, du parcours de rue etc...Et proposent également des échanges individuels.

Conclusion

Ce nouveau service à l'échelle du département permet un suivi plus global et cohérent des publics, une meilleure coordination des interventions entre sites et équipes. Ce développe une **culture commune autour de l'insertion et de l'emploi**, favorisant la continuité et la qualité de l'accompagnement

Les ressources et savoir-faire sont mutualisés sous forme de partages d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences entre équipes.

En somme, nous voyons émerger une entité consolidée, capable de proposer des actions concertées et optimisées pour tous les publics.

Les perspectives

- ✓ Poursuivre la dynamique d'emploi pour augmenter le nombre de sorties en emploi
- ✓ Développer encore plus la pmsmp par l'information aux entreprises qui ne connaissent pas ce dispositif
- ✓ Développer la mobilité chez les publics par l'accompagnement en transport en commun aux événements emploi du territoire

Les perspectives sont aussi du côté des équipes :

- ✓ Poursuivre la formation des salariés autour de 3 thèmes : les écrits professionnels, l'accompagnement vers l'emploi de personnes porteuses de troubles psychiques et la gestion des situations difficiles dans la bientraitance.



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.